

## Pour un retour gagnant des "chevaux légers" de l'intercommunalité



### **Marc CENSI**

Président fondateur de l'Assemblée  
des Communautés de France  
(ADCF)

L'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF) et l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) vont toutes deux connaître à l'automne une transmission de témoin, leurs présidents respectifs ayant choisi, à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, de tourner une page de leur expérience locale. Dans les deux cas, ce passage de relais s'est organisé sous le signe de la continuité des hommes et des valeurs, gage que nos associations continueront à porter haut, chacune avec sa spécificité et souvent côte à côte, une certaine idée de la décentralisation et de l'action publique locale.

Je m'en réjouis car je retire des joutes successives menées au nom de l'intercommunalité depuis 1989,

au-delà les progrès considérables obtenus pour les communautés et auxquels nous avons activement contribué, la conviction profonde que jamais il ne faut baisser la garde au risque d'un brutal reflux.

Or ce début de mandat, nous le pressentons tous, sera déterminant.

Il sera déterminant pour que la réorganisation annoncée des pouvoirs locaux, conséquence nécessaire et évidente mais jusqu'ici occultée du déploiement de l'intercommunalité, interroge tant la carte administrative que la clause de compétence générale pour déboucher sur une clarification des responsabilités.

Il sera déterminant pour que la mise en œuvre des préconisations du Grenelle environnement,



## À propos de l'Intercommunalité

au cours duquel nous avons pu mesurer à quel point l'ensemble de la société civile est en attente d'intercommunalité, nous conforte comme autorité organisatrice locale du développement durable et ne nous confine pas, a contrario, dans une fonction d'exécutants de politiques sectorielles et normatives descendantes.

Il sera surtout déterminant pour que les communautés, reconnues pour leur rôle d'impulsion, d'efficacité et de proximité soient sécurisées juridiquement et financièrement pour disposer d'une visibilité raisonnable, condition indispensable à la réussite de projets de développement locaux ambitieux et responsables, mais qui nous échappe aujourd'hui par petits pans.

Grâce aux travaux menés avec constance depuis plusieurs années au sein de l'ADCF et de l'ADGCF, nous sommes en position d'apporter au

législateur des réponses adaptées mais surtout cohérentes entre elles sur les différents enjeux qui interfèrent au sein du système local. Dix ans après la loi « Chevènement », 2009 pourrait ainsi marquer l'aboutissement d'un cycle de vingt ans de réformes progressives.

Ayant souvent évoqué les « chevaux légers » de l'intercommunalité, j'accompagne de mes vœux ceux qui reprennent le flambeau et espère sincèrement qu'ils sonneront avec succès dans les prochains mois la charge d'un nouvel Austerlitz, loin, bien loin, de la morne plaine d'un Waterloo institutionnel.

**Marc CENSI**

Président fondateur de l'Assemblée  
des Communautés de France  
(ADCF)